

Vide-Grenier au Collège Vernier

Dimanche 5 mai 2024

Collège Pierre vernier – 25290 ORNANS

vide.grenier.college.vernier@gmail.com

INSCRIPTION (Voir au verso l'article 9 pour les professionnels)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Email :

Téléphone portable :

Autorisation parentale (à compléter uniquement pour les moins de 18 ans, voir au verso l'article 8)

J'autorise mon enfant né(e) le :

Nom et prénom :

A participer comme exposant au vide-grenier du collège.

RÉSERVATION (2 mètres linéaires minimum)

..... mètres linéaires x 2 Euros le ml = Euros

Nature des marchandises à vendre :

PAIEMENT

Ci-joint mon règlement de Euros par chèque,
à l'ordre de : APE Collège Pierre Vernier

Ainsi que la photocopie recto verso de ma pièce d'identité

A retourner (ou à déposer sous enveloppe fermée) à :

Vide-grenier

Collège Pierre Vernier

7, route de Lonège - BP 9 - 25290 ORNANS

Signature* :

Fait à :

Le :

*Par ma signature, j'indique également que j'ai lu et que j'approuve le règlement notifié au verso ➔➔

Vide-Grenier au Collège Vernier

Règlement

Article 1 - Ce premier « Vide-grenier au Collège Vernier » est organisé par l'APE (association des parents d'élèves) du Collège Pierre Vernier, 7 route de Lonège, BP. 9, 25290 ORNANS.

Article 2 - Un accusé de réception de votre inscription vous sera adressé par email ou par SMS.

Article 3 - **L'association des parents d'élèves du Collège Pierre Vernier peut consentir, sous conditions, l'exclusivité à un professionnel de la buvette et de la petite restauration.**

Article 4 - L'accueil des exposants se fera à partir de 7 heures, les emplacements seront matérialisés au sol. Les véhicules des exposants seront interdits dans l'enceinte du collège dès l'ouverture de la manifestation aux visiteurs à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30.

Article 5 - Les emplacements réservés mais restés vides dès l'ouverture au public pourront être réattribués sans contestation possible, aux exposants de dernière minute remplissant toutes les conditions d'inscription.

Article 6 - Votre règlement par chèque est obligatoire pour valider votre inscription, il sera encaissé après la manifestation et ne sera pas remboursé en cas de défaillance de l'exposant.

Article 7 - En cas d'annulation du « Vide-grenier au Collège Vernier », principalement pour des raisons de météo, votre chèque ne vous sera pas retourné, il sera simplement détruit.

Article 8 - Ce « Vide-grenier au Collège Vernier » est ouvert à tous les particuliers et professionnels ainsi qu'à tous les ados collégiens ou lycéens du Public ou du Privé sous inscription et autorisation parentale s'ils sont amenés à garder seuls le stand familial. Conformément à la législation, les particuliers attestent sur l'honneur par leur signature au recto, ne pas s'inscrire annuellement à 2 autres vide-greniers en plus de notre « Vide-grenier au Collège vernier » (*loi 2005-882 du 2 août 2005 modifié par décret 2009-16 du 7 janvier 2009*).

Article 9 - Les professionnels devront en plus, indiquer leur nom commercial ou raison sociale et fournir une photocopie de leur RC ou Kbis ou de leur carte professionnelle ou du numéro de récépissé de déclaration au CFE s'ils sont autoentrepreneurs.

Article 10 - Les emplacements sont réputés nus, il ne sera fourni aucune table, support, vite-abri ou mobilier. Les exposants sont responsables des dommages éventuels causés aux personnes et aux marchandises d'autrui.

Article 11 - La vente d'armes ou objets assimilés comme tels ou pouvant le devenir (armes blanches y compris) ainsi que la vente d'animaux ou copies sur CD sont formellement interdites.

Article 12 - Votre emplacement doit être rendu propre lors de votre départ, en cas de non respect, votre prochaine participation sera refusée, munissez-vous de sacs poubelle.

Article 13 - L'association des parents d'élèves du Collège Pierre Vernier se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements aura été attribuée.

Article 14 - Toute demande de renseignements complémentaires devra se faire uniquement par mail à vide.grenier.college.vernier@gmail.com et non par téléphone au standard du collège.